

La fan-zone revient à la gare de Bulle

Hockey » La fan-zone de la Coupe Spengler revient à la place de la Gare, à Bulle. Tous les matches de la compétition – à laquelle participe Gottéron, vainqueur en 2024 – seront diffusés gratuitement sous une tente chauffée, du 26 au 31 décembre. «La fluidité du service sera améliorée avec deux bars latéraux dans la cantine», relève Marc Savary, organisateur. Pizzas et wraps seront servis dehors. Autres nouveautés: des concerts et un speed dating.

Les Violettes noires (rock) se produiront vendredi à 17 h 30, et lendemain d'hier (reprises) joueront lundi 29 décembre à 17 h 30.

Un speed dating se tiendra samedi de 10 à 14 heures. «Le but est de recevoir des fans célébratifs qui gravitent autour de la patinoire, mais c'est aussi ouvert à d'autres. L'espace sera fermé au public et rendu intime et cosy. Nous avons déjà 8 tables de bouclettes.» Inscriptions: mybestwrap@bluewin.ch » EG

Des tarifs revus à la hausse

Finances » En accord avec le programme d'assainissement, le Conseil d'Etat augmente les émoluments perçus dans différents domaines.

Un référendum a été lancé par le Parti socialiste contre la Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE), mais cela n'empêche pas le Conseil d'Etat de mettre en œuvre le volet de ce programme qui relève entièrement de sa compétence. Il a annoncé vendredi l'augmentation des émoluments perçus pour diverses prestations cantonales. L'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier. L'amélioration financière attendue s'élève à 1,6 million de francs, détaille un communiqué.

Treize mesures, détaillées dans trois ordonnances, ont ainsi été avancées. La plupart de ces tarifs n'avaient plus été adaptés de longue date et ont été modifiés en tenant compte du renchérissement, explique le Conseil d'Etat. Il y a également une volonté d'har-

moniser la facturation entre les services étatiques sollicités pour l'examen de différents dossier.

Les émoluments ont par exemple été revus à la hausse pour les frais d'école au niveau secondaire 2, la légalisation d'actes notariés, certains permis de pêche ou encore les prestations de police liées aux rencontres sportives ou aux manifestations non autorisées. Dans le cadre des procédures de construction et d'aménagement du territoire, un émoulement sera introduit pour les demandes préalables et la facturation des prestations de différents services sera harmonisée.

Pour rappel, le référendum concerne uniquement les mesures relevant de la compétence du Grand Conseil. Mais 62 propositions se situent dans le seul champ d'action du Conseil d'Etat, sans possibilité pour le législatif d'interférer. Ce volet devrait générer des améliorations financières de l'ordre de 30 mio en 2026, indique le communiqué. » DM

L'art de rénover les anciens bâtiments

Publication » Les villes et les villages fribourgeois, riches d'une longue histoire, comptent de nombreux bâtiments avec une valeur patrimoniale. Mais comment les rénover et améliorer leur performance énergétique sans les dénaturer? C'est la question à laquelle tente de répondre la dernière publication de *Pro Fribourg*, disponible dès lundi en librairie ainsi qu'à l'entrée du secrétariat de l'association. Un débat public est organisé sur ce thème le 27 janvier, à Fribourg, sur inscription.

Exemples à l'appui, Stefanie Schwab et Jean-Luc Rime présentent les résultats de leurs recherches au sein de l'institut Transform de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Isolation, fenêtres, toiture, installations techniques, tout est passé au crible. Les experts s'intéressent aussi à la démolition d'anciens bâtiments et montrent ses désavantages du point de vue de l'économie des ressources. » DM

Projet de manège mis à l'enquête

La Joux » Les Ecuries de La Joux, à Vuisternens-devant-Romont, nourrissent un grand projet. Samuel Charrère, propriétaire et maître d'équitation, a mis à l'enquête vendredi la transformation de l'écurie existante, la construction d'un manège et la démolition d'un hangar, à la route de Bulle 110. Un projet estime «entre 1 et 1,2 million de francs», indique l'intéressé, associé à son épouse Stéphanie.

«Nous avons actuellement 17 chevaux d'école et nous accueillons une bonne centaine d'élèves par semaine. La demande va croissant», poursuit Samuel Charrère. «Nous souhaitons améliorer la qualité de cet accueil en créant un manège de 800 m² (20 m par 40). En parallèle, nous allons transformer l'écurie, où les chevaux sont logés dans des boxes. Ils seront logés en groupe et en stabulation libre. Le hangar, lui, sera démoliti pour libérer un espace de sortie. Nous pourrons loger jusqu'à 25 chevaux.»

Le projet s'accompagne d'une modification du plan d'aménagement local, dans la mesure où il nécessite la création d'une zone équestre «préavisée favorablement». Cinq arbres abattus seront compensés par sept autres. «Nous aimerais commencer les travaux fin 2026 et mettre le manège en service au printemps 2027. Le tout en continuant à enseigner, et sans déloger les chevaux.» » SZ

Le Manoir à Givisiez a ouvert ses portes samedi pour la 31^e édition de son animation de Noël

Quand la crèche reprend vie au home

«LENA SCHMUTZ

Noël » A la lumière des guirlandes et du feu de bois, dans la cour de la Résidence Le Manoir à Givisiez, sont réunis musiciens, chœur et public autour de l'étable vide. Une petite centaine de personnes, adultes et enfants, se sont rassemblées ce samedi 20 décembre pour assister à la 31^e édition d'une crèche vivante organisée par la Fondation Le Manoir et la paroisse Saint-Laurent de Givisiez et Granges-Paccot. Bien au chaud dans la cafétéria, les résidents de l'EMS sont installés devant les fenêtres avec vue sur la scène où sera bientôt jouée la Nativité.



«C'est un moment de vie et de partage»

Pierre-Alain Menoud



Une quinzaine d'acteurs, pour la plupart des enfants, ainsi que des vrais animaux, ont donné vie à la crèche samedi au Manoir. Chloé Lambert

Alors que les derniers arrivants prennent place, le tintement des clochettes accompagne les premières notes de musique et les voix s'extaspent peu à peu. La chorale de la paroisse Saint-Laurent, collaboratrice du Manoir, se met à chanter. Les paroles, projetées dans la cour, invitent le public à se joindre à elle. «C'est une collaboration entre la paroisse et la fondation. Ça s'est fait assez naturellement, parce que ça a toujours été un lieu de foi», ex-

pique Pierre-Alain Menoud, directeur de la fondation. Cette crèche vivante a pris vie pour la première fois le 19 décembre 1992 et n'a plus cessé depuis, hormis pendant la pandémie.

Têtu comme un âne

Le spectacle commence par des questions posées aux enfants sur la famille du Christ. Ces derniers creent leurs réponses avec enthousiasme, amenant des

sourires sur le visage des aînés. Après un sans-faute de leur part, des lectures sont partagées. Vient ensuite le moment tant attendu du récit de la Nativité. Au fil de l'histoire, la scène prend vie sous les yeux des spectateurs enchantés.

Au total, il y a une quinzaine d'acteurs, pour la plupart des enfants, ainsi que des vrais animaux. Des bergers défilent autour du feu avant de laisser

place à Marie et Joseph qui vont s'installer dans l'étable. Mais leur âne, fidèle à sa réputation, se montre peu coopératif. Il refuse d'abord d'avancer et préfère se regarder dans le reflet des vitres, provoquant des éclats de rire dans la foule.

«On a trouvé le bébé trois mois en avance et il y a deux jours, il est tombé malade. Nous avons envisagé d'utiliser une poupée, mais on a finalement

trouvé des remplaçants pour toute la famille», relate le directeur. C'est une employée de la résidence qui est venue à la rescousse. Laetitia et Famara, parents d'une petite fille de quelques mois, ont accepté d'incarner Marie, Joseph et Jésus dans cette crèche vivante, une première pour le couple. «C'était une très belle expérience culturelle pour nous», partage le papa.

Lorsque les bergers s'installent aux côtés du nouveau-né et que l'ange arrive, c'est au tour des ovins d'amuser le public. Alors que le chœur et l'orchestre s'assemblent pour interpréter *Les anges dans nos campagnes*, les moutons déclinent de se joindre au concert. Tout au long du cantique, leurs bâlements se glissent entre deux notes, dans une synchronisation presque trop parfaite pour être improvisée. Les spectateurs rient de plus belle à cette intervention comique.

«C'est aussi des moments comme ça qui donnent vie à cette crèche. Il y a une ambiance magique», confie Séverine Meyer-Bisch, membre du comité d'organisation, qui s'occupe des figurants.

Fidèle au poste

Après une heure de représentation, le spectacle prend fin. Le public est invité à se rassembler autour d'une tasse de thé chaud et un morceau de tresse fraîche. Pendant ce temps, les figurants enlèvent leurs costumes dans une pièce voisine. Sarah, la fille de Séverine Meyer-Bisch, s'occupe des enfants. Bébé Jésus en 2011, elle a depuis participé à l'événement chaque année, passant du rôle de berger à celui d'ange, puis de Roi mage. Cette année, pour la première fois, elle n'est pas figurante mais coach pour les plus jeunes.

«Je trouve que c'est une super façon de raconter la naissance de Jésus et de comprendre comment ça s'est passé. J'ai beaucoup aimé participer chaque année», raconte l'adolescente.

La Résidence Le Manoir organise également un marché au printemps et un autre à Noël, mais Pierre-Alain Menoud parle de la crèche vivante comme «l'événement de l'année». «Toutes les générations sont émerveillées par cette crèche. C'est un moment de partage, de vie et de foi.» »